

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
ILLE ET VILAINE**

**COMMUNE DE  
LA SELLE-EN-LUITRÉ**

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice 13  
Présents 9  
Votants 11

**Date de la convocation :**  
9 octobre 2023

**Date d'affichage**  
9 octobre 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **M. Denis CHOPIN**, maire.

**Étaient présents :** Denis CHOPIN, Maire, Franck BRYON, Florence GELOIN, Adjoints, David GILBERT, Guillaume LALOE, Isabelle JEHAN, Christèle HARDY, Nathalie BRILLARD, Maëlig LE DU, Pierrick BARON Conseillers.

**Étaient absents excusés :** Catherine DOMAGNE a donné son pouvoir à Isabelle JEHAN, Loïc CARRE a donné son pouvoir à Denis CHOPIN, Denis TALIGOT a donné son pouvoir à Franck BRYON,

**Secrétaire de séance :** Florence GELOIN

Monsieur Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour modifier l'ordre du jour : Point n°2, Point n°4, Point n°1, Point n°3, Point n°5

Franck BRYON est arrivé au cours de la séance à 20h35 (point n°4)

**OBJET DE LA DELIBERATION N°79/2023 : DEVIS SUPPLEMENTAIRE BUREAU D'ETUDES ALTEREO**

Faisant suite aux échanges consécutifs à la réunion du 22 septembre 2023 concernant la prise en compte de la ZAN et les modifications à apporter au dossier en vue d'un nouveau projet PLU arrêté qui serait accepté par la DDTM, un devis supplémentaire est proposé par Altéréo.

En effet, les exigences accrues des services de l'Etat conduisent à apporter des modifications au dossier du PLU qui impactent l'intégralité des pièces. La proposition financière d'Altéréo comprend les éléments suivants :

- Relecture et reprise des tomes 2 et 3 du rapport de présentation (reprise des justifications concernant la modération de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers pour le volet économique, modification et intégration des documents fournis par Fougères Agglomération dont l'inventaire des ZAE actualisé et le potentiel de vacance et de densification des ZAE de l'EPCI) ;
- Reprise du zonage et modification des surfaces dans l'ensemble des pièces du PLU (réduction de la zone 2AU) ;
- Modification du dossier des OAP sectorielles et intégration d'un échancier d'ouverture à l'urbanisation ;
- Réalisation d'une OAP renaturation sur l'ancien terrain de foot et ajout de compléments de justifications dans le rapport de présentation ;
- Point technique avec la DDTM (demande formulée par la DDTM lors de la réunion) ;
- Finalisation du dossier d'arrêt n°2 ;
- Reprographie de 2 exemplaires du dossier d'arrêt (déjà réalisé dans le cadre du marché initial) ;
- Analyse des avis des Personnes Publiques Associées pour l'arrêt n°2 ;
- Réunion de travail sur la prise en compte des avis des PPA et de l'enquête publique (déjà réalisé dans le cadre du marché initial).

Pour information, Altéréo a augmenté par rapport au marché initial le prix à l'unité d'un dossier papier. Si la commune a l'habitude de travailler avec un prestataire local moins cher Altéréo pourra abandonner cette ligne de facturation liée à la reprographie des dossiers.

Altéréo souhaite continuer à accompagner la commune dans les meilleures conditions techniques et financières jusqu'à l'approbation de votre PLU.

La proposition financière est la suivante :

LIBELLE	PU HT	PRIX TOTAL HT
Relecture et reprise du rapport de présentation (tome 2 et tome 3)	3 320.00€	3 320.00€
Reprise du zonage et modification des surfaces	416.00€	416.00€
Modification du dossier des OAP sectorielles et intégration d'un échancier d'ouverture à l'urbanisation	416.00€	416.00€
Réalisation d'une OAP renaturation sur l'ancien terrain de foot et ajout de justifications dans le rapport de présentation	1 800.00€	1 800.00€
Point technique avec la DDTM	480.00€	480.00€
Finalisation du dossier d'arrêt n°2	554.00€	554.00€
Reprographie dossier arrêt (2 exemplaires)	332.00€	664.00€
Analyse des avis des personnes publiques associées pour l'arrêt 2	831.00€	831.00€
Réunion de travail sur la prise en compte des avis PPA et de l'enquête publique	472.00€	472.00€
<b>TOTAL MISSIONS € HT</b>		<b>8 953.00€</b>
TVA 20%		1 790.00€
<b>TOTAL MISSIONS € TTC</b>		<b>10 743.00€</b>

Après avoir délibéré à l'unanimité des présents, le conseil municipal:

- APPROUVE** le devis supplémentaire Altéréo pour la somme de **8 953.00 € HT**.
- INVITE** Monsieur Le Maire à solliciter Fougères Agglomération pour prendre en charge cette dépense,
- AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Monsieur Le Maire précise que tous les éléments du PLU à reprendre concerne uniquement la zone industrielle de l'Aumaillerie. En conséquence, la commune sollicitera Fougères Agglomération pour prendre en charge ces coûts.

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Florence GELOIN

Secrétaire de séance,



Pour extrait conforme au registre,

Le Maire, Denis CHOPIN

